



**PHARMACIE  
DU CENTRE HOSPITALIER  
DE CHÂTEAUDUN**

**HORAIRE D'OUVERTURE :  
DU LUNDI AU VENDREDI  
8H30-17H00**

**02 37 44 40 60**

**PREPAPHARMACIE  
@CH-CHATEAUDUN.FR**

**ROUTE DE JALLANS  
28200 CHÂTEAUDUN**

**WWW.CH-CHATEAUDUN.FR**



**Centre Hospitalier  
de Châteaudun**

# RÉTROCESSION



**PHARMACIE  
HOSPITALIÈRE**

# RÉTROCESSION DE MÉDICAMENTS

## aux patients ambulatoires

### Étape 1

À mon arrivée au Centre Hospitalier de Châteaudun, je me rends au guichet pour m'enregistrer.

A l'aide de la borne présente dans le hall, je signale mon arrivée en choisissant comme motif de ma venue «CONSULTATION», je récupère mon ticket numéroté.



Je m'installe dans l'espace d'attente. Je surveille l'appel de mon numéro par un guichet sur les écrans présents.

L'agent du guichet me demandera :

ma carte vitale



ma carte de mutuelle



### Étape 2

Je me rends au guichet de la pharmacie pour récupérer mes médicaments, muni.e :

du bon de circulation qui m'a été remis par l'agent du guichet à mon arrivée, lors de mon enregistrement

CENTRE HOSPITALIER		N° F3B82 2000992			
B O N D E C I R C U L A T I O N					
COORDONNATEUR EXTÉRIEUR DD					
INFORMATIONS ADMINISTRATIVES					
Nom	MEDICAMENTS	Devis	pp		
N°F	41	CESSELS EXTÉRIEUR	Patient		
Particulier	MALADE	Nom P.F.			
	Malade	Sexe	MASCULIN		
		Adresse			
N°page	11				
Relevé A.T.					
Employeur	Titulaire				
Coordination non liée		Praticien			
		Motif			
		COUVERTURES			
Jour, Mal.		N° B.S.	LINCO		
Assuré		Assuré N°			
Adresse		Ni adhérent			
ACTES RÉALISÉS					
Date	UF ambulatoire	Code acte	Coefficient	NB. Fiches	Praticien
En rapport avec l'ALD				OUI	NON
Balises de 0 - 3h				OUI	NON
Actes TR				OUI	NON
Commentaire pour le bureau des consultations extérieures					
CE DOCUMENT NESEST PAS UNE QUITTANCE ET NE DONNE DROIT A AUCUN REMBOURSEMENT					
Validé à l'exception de la date des consultations extérieures par le patient					

ET

de l'original de l'ordonnance remis par le médecin

